

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE COURCELLES
Enseignement de promotion sociale

Technicien en informatique



Place Roosevelt 2
6180 Courcelles

071/46.63.50 (52)

eicourcelles@gmail.com

www.eicourcelles.be



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Profil professionnel

Le technicien en informatique intervient sur des ensembles liés à la micro-informatique et aux réseaux d'ordinateurs, tant au niveau logiciel que matériel : installation/désinstallation, modification et connexion d'équipements informatiques.

Le technicien en informatique est préparé pour travailler dans des organismes publics, parastataux ou privés, dans des entreprises de tout type ou comme indépendant; il assure différentes fonctions :

- montage et mise en service d'un système informatique,
- maintenance, diagnostic de pannes et interventions techniques,
- conseil, formation et assistance technique,
- support aux utilisateurs.

Conditions d'admission

Etre en possession du certificat de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou présenter l'épreuve d'admission pour les personnes ne répondant pas à cette condition.

Durée de la formation (en cours du soir)

La formation est organisée en unités d'enseignement (cours) capitalisables. Selon ses possibilités, l'étudiant s'inscrit à un certain nombre de celles-ci.

Une fois réussies, ces unités d'enseignement sont "capitalisées" et lorsqu'elles couvrent l'ensemble de la formation, elles permettent d'obtenir le certificat.

Chacun peut évoluer à son rythme et suivre la formation sur une durée variable avec un maximum de 5 ans.

Titre délivré

Certificat de qualification de technicien en informatique spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Remarque : ce certificat peut être complété par un complément formation générale en vue de l'obtention du CESS (une année supplémentaire minimum)

Documents à fournir lors de l'inscription

- carte d'identité
- copie du(des) titre(s) (diplôme, attestation) nécessaire à l'admission
- pour les demandeurs d'emploi, une attestation du FOREM pour l'exonération du droit d'inscription;
- pour les bénéficiaires du revenu d'intégration, une attestation du CPAS pour l'exonération du droit d'inscription.

Droit d'inscription

Le droit d'inscription pour les cours de promotion sociale est fonction du nombre d'heures de formation suivies, il varie de 28,30 à 210 euros par année scolaire..

CONTENU DE LA FORMATION MODALITES DE CAPITALISATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

